

La Poste veut nous voler nos congés !!!!

La direction de la Dex-CIL a lancé un projet INACCEPTABLE : supprimer nos repos pour imposer une mesure de PNT qui sera largement défavorable aux agents. Cette mesure ne garantit même pas le maintien de nos 5 semaines de congés annuels ! C'est un recul social inadmissible !



Derrière les jolis mots de mise en conformité avec la loi, la réalité est toute autre : ce projet vise tout simplement à faire des économies sur le dos des agents et remet en cause nos acquis sociaux fondamentaux.

Perte de congé annuel sur les PNT :

Ex : au mois d'Août 10 jours de CA posés sans les PNT et avec les PNT 19 jours de décomptés.

Au mois de décembre c'est 9 jours avec les PNT et 5 jours sans les PNT.

Il y a donc 28 jours de décomptés avec les PNT et seulement 15 jours sans les PNT.

Finalement Il devrait lui rester 5 nuits de CA à poser.

La Poste n'a pas remis les compteurs à jour. C'est la raison pour laquelle certains se retrouvent avec un solde négatif.

La CGT ne laissera pas faire !

La CGT s'oppose fermement à ce projet. Aujourd'hui, nous menons un combat déterminé contre cette attaque frontale envers nos droits.

Avec les syndicats SUD et CFTC, nous avons voté en faveur d'une demande d'expertise, car nous sommes persuadés que celle-ci fera éclater la vérité : nos congés sont en danger !!! Cette expertise est en cours et nous ne manquerons pas de vous en communiquer les conclusions.

Les actions faites par le personnel à l'initiative de la CGT accompagnées de certaines OS. Les élus en CSE DEX-CIL ont permis le gel des PNT pour les services de nuit sur ce périmètre.

Le sujet est déjà passé le 15 mai au tribunal, La Poste a été déboutée et a fait geler le projet. Une deuxième instance a eu lieu le 3 juillet et sera restitué le 22 juillet au CSE. Nous aurons le retour de l'expertise et l'avis du tribunal pour aller plus loin si besoin. **Les élus CGT ne lâcheront rien !!!!**



Cette lutte est menée sur le périmètre des centres de tri mais concerne également tous les postiers qui travaillent en nuit : les PFC – les plateformes multi-flux les services CSRH, techniques et les PIC ...

Le personnel exige :

- **Le retour à la règle 1 nuit travaillée – 1 nuit de repos**
- **Le retrait immédiat de ce projet injuste**



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

